Languedoc-Roussillon

Joëlle Coron, Paul Lacaze

Réunion DRAFPEP

Montpellier le 15 février 1996 - Centre «Les Mûriers».

Après avoir rappelé les dernières informations syndicales nationales, Paul Lacaze et Hervé Granier nous informent de leur élection au Conseil d'Administration de la Section Locale de la C.S.M.F. (1er C.A. le 14 mars 1996).

Sur l'activité régionale, Jack Boulet nous a exposé l'affaire d'un confrère gardois sanctionné sur la base des R.M.O. en mai 1995, juste après la parution des textes, pour sa pratique,auprès de patients suivis depuis plusieurs années. L'indignation soulevée par cet exposé fait écho aux préoccupations actuelles de voir la médecine sous contrôle prioritairement administratif et comptable. Sont alors réévoqués : carnet de santé, codage des actes, R.M.O., risque de dichotomie et de compérage créé de toute pièce par la suppression de l'accès direct au spécialiste, etc.

Le projet déjà formulé aux dernières réunions D.R.A.F.P.E.P.-LR de créer un Comité d'Honneur de la psychiatrie en Languedoc-Roussillon (voir encadré) est alors retravaillé et voté à l'unanimité des présents. Ce comité pourrait se composer de neufs membres :

- six psychiatres d'exercice privé élus par leurs pairs,

- trois psychiatres d'exercice public dont un universitaire.

Il est convenu que la section locale du S.P.F./A.F.P. serait informée de cette initiative, la participation à ce Comité étant ouverte à tous psychiatres.

Dès sa création, ce Comité prendra contact avec les médecins conseils des Caisses Locales, le Conseil de l'Ordre, les autres représentants syndicaux (C.S.M.F., S.M.L...).

Ce comité aura un rôle de conseil technique et d'aide morale auprès de tout confrère psychiatre qui l'interpellerait pour avis sur les difficultés rencontrées entre une pratique médicalement conforme aux usages de la profession et l'application des nouvelles références médico-administratives conventionnelles.

Il n'interfère donc ni avec les instances ordinales ni avec les représentations syndicales.

Information brève: La prochaine réunion du groupe de pédopsychiatrie aura lieu le mardi 19 mars 1996 avec la participation du Professeur Aussilloux (Centre Bourneville Montpellier). Y sera abordé le sujet inquiétant du risque de clivage entre les spécialités de psychiatrie et de pédopsychiatrie.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION D.R.A.F.P.E.P. - LR : Le JEUDI 11 AVRIL 1996 à 20 heures 30 au Centre «Les Mûriers», 1804 avenue du Père Soulas, Montpellier.

Joëlle CORON psychiatre
Paul LACAZE neuropsychiatre

Délégation régionale de l'Association Française des Psychiatres d'Exercice Privé

Réunion plénière - Montpellier 15 février 1996

Les psychiatres privés de la Région Languedoc-Roussillon réunis en séance plénière à Montpellier le 15 février 1996, résolus à ne plus subir la montée d'accusations injustifiées et arbitraires à leur égard, décident de créer un

COMITÉ D'HONNEUR DE LA PSYCHIATRIE

EN LANGUEDOC ROUSSILLON

Ce Comité d'Honneur, présidé à sa création par le Docteur Jack BOULET, est composé de 9 membres élus par leurs pairs, dont 6 du secteur privé et 3 du secteur public.

Le Comité d'Honneur de la Psychiatrie en Languedoc Roussillon a pour fonction de se mettre à la disposition des confrères dont la pratique pourrait injustement être remise en cause par l'application de toutes procédures administratives.

Les modalités d'organisation, de fonctionnement, d'élaboration et du publication du Comité d'Honneur vont désormais faire l'objet, en collaboration avec des juristes spécialisés, d'une étude élargie aux formations représentatives des autres confrères et seront diffusées aux Conseils Départemental et Régional de l'Ordre des Médecins ainsi qu'aux différentes Caisses d'Assurance Maladie de la Région Languedoc-Roussillon.